

Fiche signalétique

Date d'émission : 06-juin-2016

Date de révision : 09-juin-2016

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Flammable Black Vulcanizing Cement Spray

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité ELG-002-FR

Code du produit numéros de catalogue: 1-711, 1-786, 1-787, 2-711, 2-786, 2-787, 4-711, 4-786, 4-787, CH00

N° ID/ONU UN1133

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée un adhésif en caoutchouc.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

ELGI Rubber Company, LLC
600 N. Magnolia Ave.
Luling, TX 78648
Ph: 830-875-5539

Numéros de téléphone d'urgence

Nombre d'appel d'urgence INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Noir, liquide à haute viscosité **État physique** Liquide **Odeur** essence

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 2

Dangers non classés ailleurs (DNCA)

Peut être nocif par contact cutané

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée
Peut provoquer somnolence ou vertiges
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
Liquide et vapeurs très inflammables



Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche
 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
 Utilisez des appareils antidéflagrants
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
 Tenir au frais

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher
 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin
 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 NE PAS faire vomir
 En cas d'incendie : Utiliser du CO2, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres dangers

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	CAS No.	% en poids
N-Heptane	142-82-5	85-95
Carbon Black	1333-86-4	0-5

Si Nom chimique / CAS est "propriétaire" et / ou Poids-% est répertorié comme un éventail, l'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage de composition a été retenu comme un secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Conseils généraux	Fournir cette fiche au personnel médical pour le traitement.
Contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Symptômes et effets les plus importants

Symptômes	Provoque une irritation cutanée. Peut être nocif par contact cutané. Peut causer un œdème pulmonaire. Les symptômes possibles sont une irritation des muqueuses, toux sèche et des difficultés respiratoires. D'autres symptômes peuvent inclure des étourdissements, des maux de tête, des nausées et une perte de coordination.
------------------	---

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Traiter en fonction des symptômes. L'aspiration du produit dans les poumons en raison de vomissements peut causer une pneumonie chimique qui peut être fatale. Épinéphrine et d'autres médicaments sympathomimétiques peuvent provoquer des arythmies cardiaques chez les personnes exposées à des concentrations élevées de solvants hydrocarbonés. L'utilisation d'autres médicaments ayant un potentiel moins arythmogène devrait être considéré. Si les médicaments sympathomimétiques sont administrés, observer le patient pour le développement d'arythmies cardiaques.
-------------------------	--

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Eau pulvérisée (brouillard). Mousse antialcool. Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés	ne pas utiliser les flux solides de l'eau.
---	--

Dangers spécifiques du produit

Liquide et vapeurs très inflammables. La vapeur liquide peut installer dans des zones basses ou peut se déplacer le long du sol ou de la surface à des sources d'inflammation où ils pourraient prendre feu ou exploser. Retour de flammes possible sur une distance considérable.

Produits de combustion dangereux	Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO ₂).
---	---

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux décharges électrostatiques	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
---	--

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Combattre le feu à distance à cause du risque d'explosion.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Porter des vêtements de protection comme décrit dans la section 8 de cette fiche de données de sécurité. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines. Voir la section 12, Informations écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher l'évaporation en recouvrant avec de la mousse. Imprégnez-vous et contenir le déversement avec un inerte (vermiculite, sable sec ou terre) matériau absorbant.

Méthodes de nettoyage Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Placez correctement étiquetés, scellés, des conteneurs non-fuites. Éliminer le contenu / récipient par un entrepreneur d'élimination des déchets avec la licence appropriée. Pour l'élimination des déchets, voir section 13 de la FDS.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Laver soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir au frais.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Garder sous clef. Heat sensitive-store under inert gas.

Matières incompatibles Agents oxydants forts.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
N-Heptane 142-82-5	STEL: 500 ppm TWA: 400 ppm	TWA: 500 ppm TWA: 2000 mg/m ³ (vacated) TWA: 400 ppm (vacated) TWA: 1600 mg/m ³ (vacated) STEL: 500 ppm (vacated) STEL: 2000 mg/m ³	IDLH: 750 ppm Ceiling: 440 ppm 15 min Ceiling: 1800 mg/m ³ 15 min TWA: 85 ppm TWA: 350 mg/m ³
Carbon Black 1333-86-4	TWA: 3 mg/m ³ inhalable fraction	TWA: 3.5 mg/m ³ (vacated) TWA: 3.5 mg/m ³	IDLH: 1750 mg/m ³ TWA: 3.5 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³ Carbon black in presence of Polycyclic aromatic hydrocarbons PAH

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle.
Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation. Antidéflagrant ventilation générale et locale.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité chimique ou des lunettes de sécurité. Reportez-vous à 29 CFR 1910.133 pour les yeux et le visage des règlements de protection.

Protection de la peau et du corps Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée (ne pas toucher la surface extérieure du gant) pour éviter le contact de la peau avec ce produit. Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois applicables et bonnes pratiques de laboratoire. Laver et sécher les mains. Combinaison complète de protection contre les produits chimiques. Utilisez ignifuges, des vêtements antistatiques. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail. Reportez-vous à 29 CFR 1910.138 pour la peau appropriée et la protection du corps.

Protection respiratoire Si nécessaire, porter un respirateur NIOSH / MSHA approuvé. Suivre les exigences du programme de protection respiratoire (OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2).

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide	Odeur	essence
Aspect	Noir, liquide à haute viscosité	Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé
Couleur	Noir		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Non déterminé	
Point de fusion/point de congélation	-90.0 à -90.1 °C / -131.7 à -130.3 °F	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	98.1 à 98.7 °C 208.5 à 209.6 °F	
Point d'éclair	-4.0 °C / 24.8 °F	
Taux d'évaporation	4	(butyl acetate = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé	
Limites d'inflammabilité dans l'air		Non applicable
Limites d'inflammabilité supérieure	7%	

Limite inférieure d'inflammabilité	1.1%	
Pression de vapeur	110.7 hPa (83.0 mmHg) à 37.7 ° C (99.9° F) , 53.3 hPa (40.0 mmHg) à 20.0 ° C (68.0° F)	
Densité de vapeur	3.30	(Air=1)
Densité relative	0.684 g/mL à 25° C (77° F)	
Solubilité dans l'eau	Non déterminé	
Solubilité dans d'autres solvants	Insoluble	
Coefficient de répartition	log Pow > 3.000	
Température d'auto-inflammation	223.0 °C / 433.4 °F	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé	
Propriétés comburantes	Non déterminé	

Autres informations

Masse moléculaire	100.2 g/mol
Teneur en COV (%)	N/A

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables**Renseignements sur le produit**

Contact avec les yeux Éviter le contact avec les yeux.

Contact avec la peau Provoque une irritation cutanée. Peut être nocif par contact cutané.

Inhalation Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut provoquer une irritation des muqueuses et des voies respiratoires supérieures.

Ingestion Peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, de la diarrhée et des vomissements.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
N-Heptane 142-82-5	-	= 3000 mg/kg (Rabbit)	= 103 g/m ³ (Rat) 4 h
Carbon Black 1333-86-4	> 15400 mg/kg (Rat)	> 3 g/kg (Rabbit)	-

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité Le noir de carbone est un cancérogène possible quand il apparaît comme une poussière respirable.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Carbon Black 1333-86-4	A3	Group 2B		X

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

STOT - exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

DL50 par voie cutanée 3,000.00 mg/kg

Brouillard 108.00 mg/l

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
N-Heptane 142-82-5		375.0: 96 h Cichlid fish mg/L LC50	10: 24 h Daphnia magna mg/L EC50
Carbon Black 1333-86-4			5600: 24 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistance/Dégradabilité

Non déterminé.

Bioaccumulation

Non déterminé.

Mobilité

Nom chimique	Coefficient de répartition

N-Heptane 142-82-5	4.66
-----------------------	------

Autres effets nocifs

Non déterminé

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets Ce qui ne peut être récupéré ou recyclé devrait être géré dans une installation appropriée et approuvée d'élimination des déchets. Traitement, l'utilisation ou la contamination de ce produit peut changer les options de gestion des déchets. Règlements sur l'élimination nationales et locales peuvent différer de réglementations fédérales. Éliminer le contenant et le contenu inutilisé conformément aux exigences fédérales, étatiques et locales.

Emballages contaminés L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Statut de déchets dangereux de la Californie

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
N-Heptane 142-82-5	Toxic Ignitable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales.

DOT

N° ID/ONU UN1133
 Nom officiel d'expédition Adhésifs
 Classe de danger 3
 Groupe d'emballage II

IATA

N° ID/ONU UN1133
 Nom officiel d'expédition Adhésifs
 Classe de danger 3
 Groupe d'emballage II

IMDG

N° ID/ONU UN1133
 Nom officiel d'expédition Adhésifs
 Classe de danger 3
 Groupe d'emballage II
 Polluant marin Oui

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/E LINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
N-Heptane	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Carbon Black	X	X	X	Present	X	Present	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux États-Unis**CERCLA**

Cette matière, telle qu'elle est fournie, ne contient aucune substance réglementée au titre des substances dangereuses en vertu du CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou en vertu des amendements de la loi Superfund (Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Les exigences précises de déclarations en matière de déversement de cette matière peuvent varier selon les règles locales, régionales ou nationales

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65.

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Carbon Black - 1333-86-4	Carcinogène

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
N-Heptane 142-82-5	X	X	X
Carbon Black 1333-86-4	X	X	X

16. AUTRES INFORMATIONS

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers particuliers
	1	3	0	Non déterminé
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé	Inflammabilité	Dangers physiques	Protection individuelle
	1	3	0	Non déterminé

Date d'émission : 06-juin-2016
Date de révision : 09-juin-2016
Note de révision: nouveau format

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique